

AMP : Les travaux progressent rapidement

Description

Relativités salariales de l'AMP – Dernière Heure – Volume 5 no 23 – 14 mars 2023

Les travaux liés à la lettre d'entente numéro 8 qui réfère à l'exercice sur les relativités salariales progressent rapidement. Les membres de l'Autorité des marchés publics seront sollicités d'ici peu pour voter sur la nouvelle structure salariale que propose l'employeur.

Rappelons que seuls les membres ont le droit de vote. Pour voter, les cotisants sont donc invités à [devenir membres en remplissant le formulaire prévu à cet effet](#).

Martin Trudel

Troisième vice-président

Categorie

1. Bulletins Dernière Heure

date créée

14 Mar 2023